



## CONSEIL MUNICIPAL DE ROUVROY

Séance du 12 février 2026

Liste des délibérations prises lors de la séance

### Délibération n°1

#### Subvention au CCAS – Avance d'avril 2026

Attribution d'une avance mensuelle de **65 000 €** au CCAS pour assurer sa trésorerie en avril 2026.

### Délibération n°2

#### Subvention exceptionnelle aux Restos du Cœur – Département du Pas-de-Calais

Attribution d'une subvention exceptionnelle de **100 €** à l'association départementale des Restos du Cœur.

### Délibération n°3

#### Vente à la CAHC de la parcelle AL 394

- Abrogation de la délibération D2025-10-29-035.

- Vente de la parcelle AL 394 (**9 492 m<sup>2</sup>**) à la CAHC au prix de **206 000 €**.

### Délibération n°4

#### Avenant n°2 au fonds de concours CAHC – Passage en phase travaux du projet

#### ERBM

- Ajustement du fonds de concours.
- Montant du fonds de concours : **859 867 €**.
- Autorisation donnée à Mme le Maire pour signer l'avenant et documents afférents.

### Délibération n°5

#### Avenant n°1 au fonds de concours CAHC – Isolation des bâtiments communaux

- Intégration du programme 2026 de remplacement des menuiseries.
- Nouveau montant total du fonds de concours : **96 805 €**.
- Autorisation donnée à Mme le Maire pour signer l'avenant et documents afférents.

## **Délibération n°6**

### **Créations et suppressions de poste – Services municipaux**

À compter du 1er avril 2026 :

- Création d'un poste d'**adjoint technique** (temps complet – Services Techniques).
- Suppression d'un poste d'**adjoint technique principal de 1ère classe** (temps complet).
- Transformation d'un poste ouvert aux cadres d'emplois **rédacteurs/animateurs** en poste ouvert aux **attachés, rédacteurs et animateurs territoriaux** (direction du Service Municipal de la Jeunesse).

Possibilité de recrutement contractuel (art. L332-8-2° CGFP).

## **Délibération n°7**

### **Convention d'animation avec l'association Droit de Cité – Festival Les Enchanteurs 2026**

Le Conseil approuve la convention pour le concert du 16 avril 2026 pour un montant de **4 500 € TTC** et autorise sa signature.

## **Délibération n°8**

### **Acceptation de la subvention du Conseil départemental 62 – Appel à projets QPV 2025**

- Acceptation d'une subvention de **17 626 €** pour la réhabilitation des sanitaires de l'école Vaillant-Couturier.
- Approbation du plan de financement.